## SUPPORT ET MISE À DISPOSITION

## PROFESSEURS: MR KRAHENBUHL

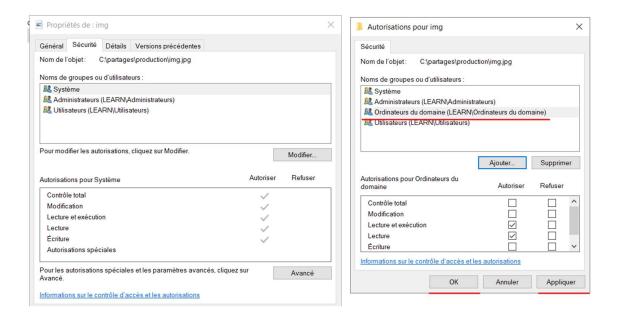
## <u>EXERCICE 10</u>: Le déploiement d'un fond d'écran via les objets de stratégie de groupe (GPO)

## Introduction:

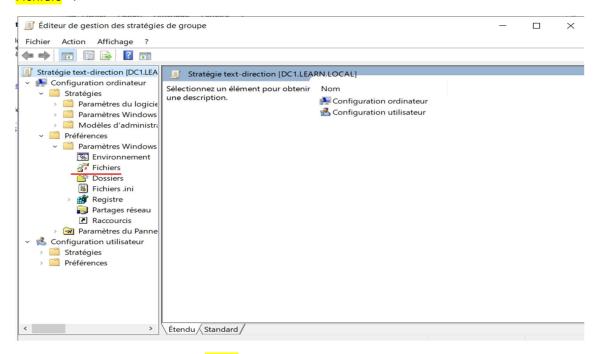
Le déploiement d'un fond d'écran via les objets de stratégie de groupe (GPO) est une pratique courante dans de nombreuses organisations pour standardiser l'apparence des postes de travail, renforcer l'identité visuelle de l'entreprise et fournir des informations importantes aux utilisateurs. Les GPO offrent un moyen efficace et centralisé de déployer et de gérer les fonds d'écran sur les postes de service, garantissant ainsi une expérience utilisateur homogène et cohérente.

Dans ce guide, nous explorerons les étapes nécessaires pour déployer un fond d'écran via les GPO sur les postes de service

En premier lieux II est nécessaire de créer un partage pour héberger le fichier du fond d'écran, assurant ainsi son accessibilité par les postes clients via le réseau. Puis on va attribuer les droits de lecture au groupe « Ordinateurs du domaine » pour qu'il puisse venir chercher le fichier. De ma part utilise un partage existant production .

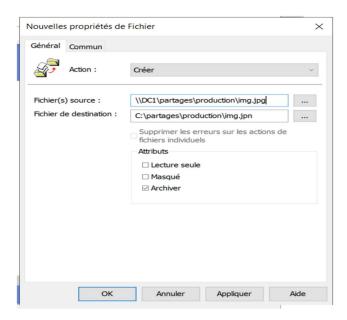


Ensuite, nous allons établir un paramètre de préférence permettant la copie du fichier image du fond d'écran sur les ordinateurs distants. Nous créerons un nouveau fichier en accédant à « Configuration ordinateur », puis « Préférences », « Paramètres Windows », et enfin « Fichiers ».

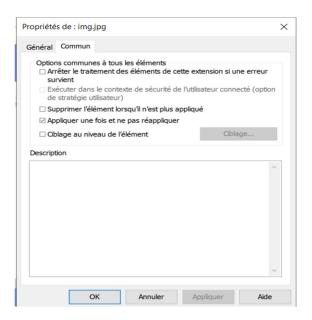


Après on sélectionne l'action « Créer » puis indiquer les chemin vers le fichier image.

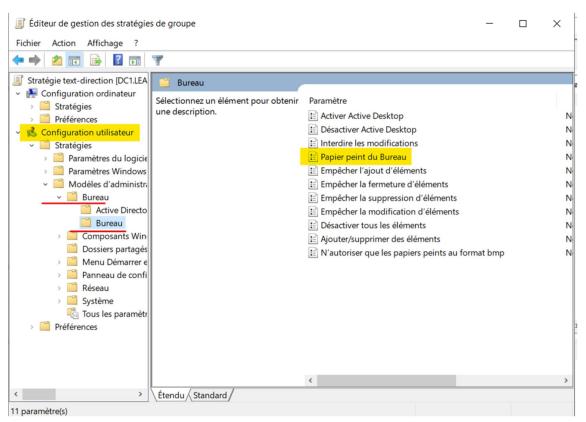
- Fichier source
- Fichier de destination



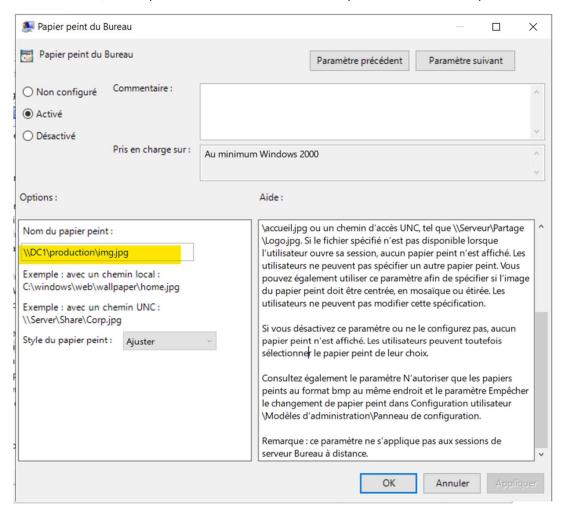
Dans l'onglet "Common", on sélectionne "Appliquer une fois et ne pas réappliquer".



Par la suit on va appliquer le fond d'écran. Pour ce fait on va se rendre sur le paramètre nommé « Papier peint du Bureau » pour l'activé, il se situe dans Configuration utilisateur, Modèles d'administration, Bureau, Bureau.



Une fois activé, nous spécifions le chemin d'accès où il peut être trouvé, tel qu'ici.



Il ne reste plus qu'à tester sur un de nos postes de travail avec un utilisateur concerné.

